

FAQ ALD

Suite à notre dernier post, nous avons reçu beaucoup de questions autour des ALD. Plutôt que de n'y répondre qu'en story, en faire un post permet de garder trace de ces infos !

Comment savoir exactement ce qui est remboursé avec notre ALD ?

Si la question concerne le montant des remboursements : des **tableaux récapitulatifs** des taux et montants de remboursement sont disponibles sur le site Ameli.fr.

Si la question concerne les rdv, actes etc remboursés : lorsque votre ALD est acceptée, le-a médecin qui en a fait la demande reçoit un document. **Le volet 3 de ce document liste ce qui sera pris en charge avec l'ALD.** Vous pouvez demander à obtenir ce volet au médecin qui a fait votre demande d'ALD. Sans médecin, il n'est pas possible d'obtenir ce document.

Les dépassements d'honoraires de mon chirurgien seront-ils pris en charge avec une ALD ?

Non, l'ALD ne prend jamais en charge les dépassements **d'honoraires.** En revanche, si vous avez une mutuelle, elle peut peut-être : regardez votre contrat, si certains pourcentages de remboursement excèdent 100%, alors c'est que votre mutuelle peut prendre en charge une partie des dépassements d'honoraires.

Peut-on avoir une ALD si on a déjà une AAH et/ou la CSS ?

L'ALD, l'AAH et la CSS (ancienne CMU) sont des choses bien distinctes et tout à fait cumulables. Le fait d'avoir une AAH et/ou la CSS ne change strictement rien à l'obtention d'une ALD.

Le laser est remboursable avec une ALD pour quelles parties du corps ?

En théorie, le laser est remboursable pour tout sauf les jambes et les aisselles. En pratique, ça dépendra notamment de ce que votre CPAM accepte sur votre ALD (certaines spécifient des zones), et de ce que votre médecin lasériste déclare + comment iel le déclare. Attention tout de même : un remboursement n'est possible que si la.e praticien.ne effectuant l'épilation laser possède bien un statut de médecin.

J'ai entendu parler de renouvellement automatique, est-ce que ça s'applique aux ALD pour la transition ?

Depuis 2018, certaines ALD peuvent être renouvelées automatiquement, mais pas les ALD 31, qui sont utilisées dans le cadre d'une transition.

En cas de changement de département, mon ALD sera-t-elle toujours valable ?

Oui, l'ALD est transférée d'une CPAM à l'autre lors d'un changement de département. Si pour une raison quelconque ce n'est pas le cas, contactez le 01.48.96.46.40 ou ctam@assurance-maladie.fr. C'est un service dédié à faciliter les parcours de transition médico-administratives et iels sauront débloquer les choses.

Comment savoir quand mon ALD se termine ?

Sur votre attestation de droits, c'est indiqué en 2e page. Il faut se rendre en page d'accueil de votre compte Ameli, dans la catégorie « Mes démarches en 2 clics », ouvrir « Attestation de droits ». Sélectionnez la bonne personne, cochez « Exonération du ticket modérateur », et générez votre attestation.

MES DÉMARCHES EN 2 CLICS

Attestation de droits

* Champs obligatoires

Souhaitez-vous une attestation pour : *

2001

Mentions complémentaires :

Exonération du ticket modérateur

DEMANDER MON ATTESTATION

Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 09/08/2023 au 08/08/2024 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel non d'usage		N° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information)	Né(e) le / rang
a déclaré un médecin traitant			
SI SOINS POUR AFFECTION LISTE : TIERS PAYANT ET 100% DU 01/03/2022 AU 01/03/2032 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE			
			2001 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Avec ou sans ALD, le remboursement des hormones (oestrogènes, testostérone) change-t-il ?

Sans ALD, ces traitements sont remboursés selon le régime général à hauteur de 65% et votre mutuelle (CSS comprise) peut venir combler jusqu'à 100%. Avec une ALD, le remboursement passe à 100%, et une éventuelle mutuelle n'entre donc plus en ligne de compte. L'ALD permet de garantir le remboursement à 100%.

Vous avez parlé des modèles pré-remplis du Wikitrans, peut-on les donner directement à nos médecins ?

Oui tout à fait ! En plus, quand iels ne connaissent pas bien le sujet ou quoi, ça leur permet d'être sûr-es de ne rien oublier.

Si on a déjà une ALD 31 pour autre chose, est-on obligé.e d'en demander une nouvelle pour la transition ?

Malheureusement oui. Comme dit plus tôt, les ALD permettent de rembourser à 100% de la base de remboursement les actes qui sont spécifiés sur la demande, mais pas d'autres actes.

Ma CPAM a refusé ma demande d'ALD. Que faire ?

Rapprochez vous d'une association trans et/ou LGBTI. Les assos locales ont souvent déjà de l'expérience face à ces situations, et nous restons également disponibles par DM ou mail.

N'hésitez pas dans un premier temps à contester la décision de la CPAM dans un délai de 2 mois (les assos peuvent vous accompagner dans cette démarche), et si la CPAM refuse toujours, deux choix s'offrent à vous :

- Baisser les bras et remplir une nouvelle demande d'ALD en croisant les doigts
- Continuer à contester, possiblement jusqu'au tribunal, jusqu'à ce que la CPAM accepte votre ALD.

Indépendamment de la démarche, les assos peuvent vous épauler !

L'ALD rembourse-t-elle les actes et consultations pour lesquels on a une feuille de soin ?

Oui, il faut envoyer votre feuille de soin à votre CPAM dans un délai de 2 ans après l'acte ou consultation en question.

Quand vous dites que ça rembourse les rendez-vous avec les médecins, qu'entendez-vous ? Généralistes, endocrinologues, chirurgien.nes... ?

Toutes les médecins et praticien.nes du para-médical ! Donc les généralistes, endocrinologues, chirurgien.nes, gynécologues, psychiatres, urologues... mais aussi les orthophonistes, kinésithérapeutes, etc. Toujours, à condition que ce soit noté sur votre ALD et hors dépassements d'honoraires. Les professions n'étant ni médicales ni para-médicales comme les psychologues ou les ostéopathes par exemple ne sont pas prises en charge.

Une personne non-binaire peut-elle avoir une ALD 31 pour la transition ?

Tout à fait ! L'ALD pour la transition ne demande pas quel est votre genre, il faut simplement y mettre le motif (transition de genre), et les actes, consultations et traitements pour lesquels on souhaite un remboursement. Comme expliqué dans le précédent post, les choses pour lesquelles le remboursement est accordé ne sont pas obligatoires : mettre un maximum de choses sur votre demande ne vous oblige pas à les faire, et appuie votre demande aux yeux de la CPAM.

L'ALD peut-elle rembourser une mammectomie sans être sous hormones ?

Oui, le fait d'être sous testostérone n'est **pas** un prérequis au remboursement pour la mammectomie. Pas besoin d'une ALD pour ça, d'ailleurs !

En effet, dans la décision 2023-135 du 24 juillet 2023, la Défenseur Des Droits cite noir sur blanc des extraits de décisions et documents de 2004 à 2022, stipulant que le protocole demandant un suivi hormonal et psychiatrique pour accéder à une mammectomie est obsolète et ne repose sur aucune base juridique, et qu'est discriminatoire toute condition posée à une personne trans pour le remboursement d'une opération qui n'est pas également imposée à une personne cis pour la même opération. De ces faits, elle recommande aux CPAM de systématiser les accords pour remboursement de mammectomies sans nécessité de suivi psy ou hormonal de quelque sorte.

Y-a-t-il des risques à avoir une ALD ?

La partie « points négatifs » de notre précédent post en parle :

- Depuis le 8 mars 2022, les praticien-nes peuvent avoir accès au motif de votre ALD à condition de cocher une case attestant avoir votre consentement pour le consulter
- Lors de prêts bancaires de plus de 200 000€ par personne ou remboursés après 60 ans, il faut déclarer avoir une ALD (mais pas son motif) à l'assurance de prêt, ce qui peut entraîner des surprimes voire exclusions de garanties étant donné que la plupart des ALD sont liées à des soucis de santé.

Malgré mon ALD, beaucoup de soins ne sont pas remboursés. Que faire ?

Ce n'est pas normal. Il faudrait demander le volet 3 de votre ALD au/à la médecin qui en a établi la demande afin de savoir qu'est-ce que votre ALD prend en charge exactement. Si les actes y figurant ne sont pas remboursés, vérifiez que les praticien·nes ne sont pas secteur 3 ou hors secteur. S'ils sont bien secteur 1 ou 2, rappelez-leur que vous avez une ALD pour ces soins, et qu'ils doivent les inscrire dessus.

Si ce sont des praticien·nes secteur 2, rappelez-vous qu'il peut y avoir un reste à charge non remboursé par la sécu.

Si je change ma mention de sexe à l'état civil, que se passe-t-il avec mon ALD ?

L'ALD est transférée sur le nouveau numéro de sécurité sociale. Si pour une quelconque raison ce n'est pas le cas, contactez le 01.48.96.46.40 ou ctam@assurance-maladie.fr. C'est un service dédié à faciliter les parcours de transition médico-administratives et ils sauront débloquer les choses.

L'ALD ouvre-t-elle des droits au travail, par exemple pour avoir un mi-temps thérapeutique ?

Concernant le temps partiel thérapeutique, en théorie oui, comme les ALD liste. En pratique, il est probable d'être convoqué-e par la-e médecin conseil de la sécurité sociale, qui statue de si c'est « justifié » ou non. Auquel cas, c'est toujours possible mais il faudra sûrement invoquer une raison supplémentaire : souffrance psychologique en lien avec la transphobie au travail, séquelles et/ou invalidité temporaire suite à une opération, etc. Il faudra aussi voir la-e médecin du travail pour déterminer notamment le temps de travail, ça peut aussi coïncider ici.

De façon générale, il n'y a pas besoin d'une ALD pour avoir un temps partiel thérapeutique s'il s'agit d'une reprise de travail après un arrêt maladie si ce n'est pas uniquement lié à la transition.

Concernant d'autres droits au travail, l'ALD 31 dans le cadre d'une transition permet de n'avoir qu'un jour de carence pour les arrêts en lien avec l'ALD, les absences pour motif en lien avec l'ALD sont autorisées d'office... en résumé, elle donne les mêmes droits au travail que toutes les ALD, mais les choses peuvent coïncider auprès d'institutions gestionnaires.